

**DÉLIBÉRATION N°03**  
**Séance du : 30 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué 24 septembre 2025 s'est réuni aux locaux culturels (salle 4, déclarée à la Préfecture salle du conseil pendant les travaux de la mairie) sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

**Présents :**

Mesdames Carole HEULOT, Betty BOUDIER, Nadia BOUTIMAH, Emilie LAIZEAU, Liliane MAINGARD, Annie MOIREAU, Muriel PEDEMAS, Catherine ROBERT.

Messieurs, Laurent BREMOND, Philippe BRIFAUT, Pascal CHAPUIS, Didier CHOUTEAU, Patrick CORRE, Daniel DOIZE, Dominique JODEAU, Claude GASNOT, Samuel LOISON, Guillaume SALAUD, Christian VERNET.

**Absent(e)s excusé(e)s**

Mesdames Ophélie DA SILVA, Dominique DORLEANS, Sylvie LEFFRAY

**Absent(e)s**

Monsieur Patrick BERGET.

**Pouvoir(s)**

Madame Sylvie LEFFRAY a donné pouvoir à Madame Catherine ROBERT

Madame Ophélie DA SILVA a donné pouvoir à Mme Nadia BOUTIMAH

Madame Dominique DORLEANS a donné pouvoir à M. Claude GASNOT

Secrétaires de séance : M. Christian VERNET et M. Claude GASNOT, élus à l'unanimité

**Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Adjoint au maire en charge des associations**

**Point 03 : Subventions associations**

La répartition des subventions 2025 a été établie sur les bases des dossiers de subvention déposés par chaque association.

Il est proposé d'attribuer les subventions telles que présentées au tableau annexé.

Il est rappelé que les charges supplétives des associations valorisant l'aide matérielle de la commune s'élève globalement à 432 010 euros.

Considérant l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2025,

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

. De valider la répartition des subventions 2025 aux associations, telle que présentée au tableau annexé,

ASSOCIATIONS	montant attribué en 2025
AIPE	100.00
AMICALE DES ECOLES	1 400.00
AMICALE DES JARDINIERS	439.00
AVENIR SPORTIF DE RUAUDIN	3 062.00
COMITE DES FETES ET DES LOISIRS	876.00
ESPACES NATURELS RUAUDINOIS	351.00
EXPRESSION ARTISTIQUE RUAUDINOISE	439.00
GENERATION MOUVEMENT	306.00
J.S.R. BASKET-BALL	5 510.00
JUDO CLUB KODOKAN	816.00
L'ECHIQUIER RUAUDINOIS	300.00
SOLID'R	300.00
TEAM RUAUDIN AVENTURES	200.00
TENNIS CLUB DE RUAUDIN	701.00
TENNIS CLUB DE RUAUDIN FAUTEUIL	500.00
TENNIS DE TABLE DE RUAUDIN	701.00
TOTAL	16 001.00



D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte ou tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

### DÉLIBÉRATION n°03

ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE
HEULOT Carole	POUR	BOUTIMAH Nadia	POUR	JODEAU Dominique	POUR	BRIFAUT Philippe	POUR
VERNET Christian	POUR	LOISON Samuel	POUR	BOUDIER Betty	POUR	GASNOT Claude	POUR
PEDEMAS Muriel	POUR	MOIREAU Annie	POUR	DOIZE Daniel	POUR	CORRE Patrick	POUR
CHOUTEAU Didier	POUR	SALAUD Guillaume	POUR	ROBERT Catherine	POUR	BERGET Patrick	ABSENT
MAINGARD Liliane	POUR	DA SILVA Ophélie	POUR	CHAPUIS Pascal	POUR	DORLEANS Dominique	POUR
BREMOND Laurent	POUR	LEFFRAY Sylvie	POUR	LAIZEAU Emilie	POUR		

22 élus ont voté POUR.

M. Christian VERNET  
Secrétaire de séance

M. Claude GASNOT  
Secrétaire de séance

Mme Carole HEULOT  
Maire de Ruaudin

Madame Dominique DORLEANS n'a pas pris part au vote pour l'association Ruaudin Santé Loisirs  
Madame Sylvie LEFFRAY n'a pas pris part au vote pour l'association Comité des Fêtes et Loisirs  
Monsieur Pascal CHAPUIS n'a pas pris part au vote pour l'association Avenir Sportif de Ruaudin (Football)  
Madame Muriel PEDEMAS n'a pas pris part au vote pour l'association Solid'R  
Monsieur Laurent BREMOND n'a pas pris part au vote pour l'association Team Ruaudin Aventure.

